

PLOUZÉVÉDÉ

Infos

Septembre 2012 - Numéro 121

Etat Civil

Naissances :

Bienvenue à ces petites plouzévédéennes.

- Clémence L'ERROL, Kérinec.
- Sarah, Solenne ARNAULT, 61 rue de Berven.

Décès :

Une pensée pour celle qui nous a quittés.

- Jeanne, Yvonne ABALAIN, 89 ans, maison de retraite de Saint Pol de Léon.

Publication de mariage :

Beaucoup de bonheur aux futurs mariés.

- M. L'ERROL Youenn, salarié agricole et Melle PLESSIS Nathalie, animatrice d'organismes agricoles, domiciliés à Kérinec à Plouzévéde.


Permanences en Mairie

- ADIL : Mercredi 26 septembre de 14h à 17h
- R.P.A.M (Relais Assistantes Maternelles) : Temps d'éveil au Foyer Antoine Caill : Vendredi 21 septembre.
- P.L.H. (amélioration habitat) : Lundis 10 et 24 septembre de 10h30 à 12h.

Demandes de Permis de Construire

- BARS Jean-Claude : Rénovation et extension d'une maison, Kerjean.
- SCI Kerjaden : Hangar de stockage et bureau, ZA de Berven.
- M. SAOUT Tony et Melle DESHAYES Laëtitia : construction d'une maison, rue de Bel Air.

Déchèterie Besmen

 02.98.29.59.14

Du 1^{er} avril au 30 septembre
HORAIRES D'ETE

- Lundi : 9 h – 12 h / 14 h 00 – 18 h 30
- Mercredi : 9 h – 12 h / 14 h 00 – 18 h 30
- Vendredi : 14 h 00 – 18 h 30
- Samedi : 9 h – 12 h / 14 h 00 – 18 h 30



Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le **Samedi 15 septembre** de 9h00 à 13h00 à la salle omnisports de Roz Avel.

Pour cette édition, ce forum a été élargi au bassin de vie, c'est-à-dire Plouzévéde, Saint Vougay et Trézilidé.

Les associations seront présentes pour répondre à vos demandes, exposer leurs projets et proposer des animations.

Ecole Sainte Thérèse

La rentrée des classes se fera ce Mardi 4 septembre. Nous aurons à nouveau 7 classes comme annoncées dans le bulletin municipal du mois d'août : trois classes en maternelle et quatre classes en primaire.

La rentrée et déjà des projets : l'un des premiers est une sortie randonnée-orientation sur les chemins de la commune. Elle est organisée **le Vendredi 28 septembre** et permettra de découvrir et de faire découvrir les chemins de la commune. Cette sortie concerne tous les élèves de primaire de l'école sainte Thérèse mais aussi les élèves des quatre autres écoles du réseau « bugale an arvor » : Plouescat, Plounevez-Lochrist, Cléder et Lanhouarneau.

Par groupe et par niveau de classe, les élèves auront à s'orienter à partir de cartes dans la commune. A cette occasion, **nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir les attacher ce jour-là.** Nous les remercions par avance.


Centre de Loisirs « Les 3 Ruches »



ANIMATIONS ADOS

Les jeunes du bassin de vie de Plouzévéde, Saint Vougay et Trézilidé, accompagnés de leurs parents, de Christophe et de Yannick organisent un tournoi le **Samedi 6 octobre 2012**, afin de financer un séjour au ski en février 2013.

- De 14h00 à 18h30 : tournoi de pétanque et dominos.
- De 19h00 à 23h30 : Tournoi de belote et de Molky.

 Christophe : **07 62 78 78 93** et site internet <http://animationsloisirs29440.jimdo.com/rubriques> dates à retenir.

Dans le cadre du PEL (Projet Educatif Local) un site internet répertorie toutes les associations, les écoles, les services, les manifestations, etc... : <http://animationsloisirs29440.jimdo.com> alors consultez-le !

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JUILLET 2012

Absent excusé : Henri TROADEC.

Absents : Laurent BERTHOU, Florence KERNEIS, Sabrina LE LEZ, Viviane QUILLEVERE.

Secrétaire : Franck BROSSIER.

REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE N° 788 EN SA TRAVERSE DE BERVEN

- Validation du plan définitif

Monsieur Joël LE MENN, Adjoint au Maire en charge du dossier de réaménagement de la RD N° 788, communique les plans étudiés le Mardi 24 Juillet par les membres de la Commission.

A l'unanimité, le plan est approuvé.

1 Validation de l'estimatif

Le projet de réaménagement de la traversée de Berven est estimé à un coût global de 1.155.770,20 € hors taxes. Les honoraires du maître d'œuvre se rajoutent à cette somme.

Au vu du coût important de ce projet, Madame Viviane PLUCHON, Maire, propose de réaliser les travaux en plusieurs tranches afin d'alléger le budget communal.

2 Validation du plan de financement (emprunt)

Madame Viviane PLUCHON, Maire, présente les propositions d'emprunt que nous avons reçues et demande alors s'il est possible d'inscrire dans le marché une tranche conditionnelle qui sera affermie ou non en fonction du résultat de l'appel d'offres. Cette idée reçoit l'aval du Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Valide l'estimatif proposé et demande la création d'une tranche conditionnelle se rapportant au secteur ouest, tranche qui sera affermie ou non au moment de l'appel d'offres en fonction des prix proposés.

- Approuve la proposition de prêt de 450 000 € au CMB au taux fixes de 4,69 % avec échéances constantes et autorise Madame Le Maire à signer tous les documents.

3 Demande de subventions au Conseil Général du Finistère et au FISAC

En vue d'alléger la charge communale, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général et du FISAC.

4 Autorisation donnée au Maire de lancer l'appel d'offres

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à lancer l'appel d'offres.

PROCEDURE DE REALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE POUR LES ANNEES 2013 ET SUIVANTES

Monsieur Christian BIANNIC expose au Conseil Municipal que le marché à bons de commande contracté auprès de l'Entreprise SACER pour des travaux de modernisation de la voirie communale s'achèvera à la fin de cette année. Ce marché aura duré 4 ans.

Au vu du réaménagement de la traversée de Berven qui constitue des travaux de voirie proprement dits et au vu du budget communal pour les années 2013 et 2014 qui sera presque intégralement consacré au paiement des travaux à Berven, Monsieur Christian BIANNIC sollicite le Conseil Municipal en vue de savoir s'il souhaite ou non lancer une procédure d'appel d'offres pour l'adoption d'un nouveau marché à bons de commande.

Il indique qu'une somme pourra être inscrite au budget des deux prochains exercices, si les finances le permettent, pour régler des travaux de voirie après consultation de plusieurs entreprises pour obtenir des devis.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas lancer de procédure pour constituer un nouveau marché.

PÔLE MÉDICAL: BAIL DU LOCAL MEDECIN 3

Monsieur Yann BERTHONNEAU informe le Conseil Municipal de la volonté de Madame Mona CREN, psychomotricienne, de s'installer au Pôle Médical conjointement avec Madame Diane COLLET et en accord avec celle-ci, dans le bloc « médecin 3 » avec une location à temps partagé : 3/5 pour l'ergothérapeute Diane COLLET et 2/5 pour la psychomotricienne Mona CREN.

Le loyer et les charges seront partagés entre elles deux en fonction du critère d'occupation.

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, son accord et autorise Madame Le Maire à signer la modification du bail.

CANTINE DE L'ECOLE PUBLIQUE HENRI MATISSE

- Contrat pour la fourniture des repas en liaison froide (Océane de Restauration)

Monsieur Yann BERTHONNEAU communique aux Conseillers Municipaux les prix retenus par l'Entreprise Océane de Restauration, pour la fourniture des repas en liaison froide à compter de la prochaine rentrée, pour la cantine de l'Ecole Publique Henri Matisse.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces nouveaux tarifs et autorise Madame Le Maire à signer le contrat avec la Société Océane de Restauration.

- Prix facturés aux familles à partir du 1er Janvier 2013

Le Conseil Municipal décide de répercuter cette hausse de tarifs sur les prix refacturés aux familles.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de porter à 2,70 € au lieu de 2,65 € le prix du repas enfant et à 3,15 € au lieu de 3,10 € le prix du repas adulte.

Ces prix seront appliqués aux familles à compter du 1^{er} Janvier 2013.

MOTORISATION D'UNE DES CLOCHES DE LA CHAPELLE DE BERVEN

Monsieur Christian BIANNIC présente un devis élaboré par la Société BODET en vue du remplacement du moteur de tintement de la cloche 3 en raison de l'usure constatée du rotor.

Le devis s'élève à 928,00 € hors taxes pour le remplacement de l'équipement et les prestations.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce devis et autorise Madame Le Maire à le signer.

Art Floral et Déco



L'association « Art Floral et Déco » reprend ses activités le **Judi 27 septembre** 2012 à 20H salle du Mil-Ham.

Mais auparavant nous vous espérons nombreux (ses) pour le forum du 15 septembre prochain.

Société de chasse



L'assemblée générale de la Société de chasse aura lieu le **Dimanche 9 septembre** à 10h au Mil Ham.

Ecole de sport

Pour la 2^{ème} saison, l'école de sport propose aux jeunes de 5 à 6 ans (GS et CP) de découvrir plusieurs disciplines sportives durant la saison 2012-2013.

Au programme : football, handball, judo, taekwondo, athlétisme, danse, gym, équitation, badminton et une sortie voile.

Le Vendredi de 17h00 à 18h00 ou de 18h00 à 19h00.

Renseignements sur le site internet. Propositions de groupes selon les horaires sur le site.

ASBP

Ecole de foot :



- Journées de découverte les **Samedis 1^{er} et 8 septembre** à 14h00 au stade de Roz avel. Elles sont ouvertes aux joueurs licenciés et aux nouveaux qui veulent essayer le foot. Elles n'engagent à rien.
- Reprise des entraînements à partir du Mardi 4 septembre :
 - ✓ U7-U8 : Mercredi de 13h45 à 15h15 à Berven.
 - ✓ U9 : Mardi de 18h15 à 19h15 à Berven.
 - ✓ U10-U11 : Mardi de 17h15 à 18h45 à Saint Vougay.
 - ✓ U12-U13 : Mercredi de 15h30 à 17h00 à Berven.
 - ✓ U14-U15 : Mercredi de 17h30 à 19h00 à Plougar.

Séniors :

Les séniors ont repris le chemin des terrains depuis le début du mois d'août.

L'équipe A s'est qualifiée lors du 1^{er} tour de la coupe de France en s'imposant par le plus petit score (1 à 0) face à la Roche Maurice (but de Nicolas KEROUANTON).

Elle affrontera Saint Pol de Léon Dimanche 2 septembre à 15h00 au stade de Roz Avel pour le 2^{ème} tour de la coupe de France.

La reprise du championnat se fera le Dimanche 9 septembre : équipe A en D1, équipe B en D2 (montée) et équipe C en D3 (montée).

Club de judo



Le Club de Judo est heureux de vous annoncer la prochaine reprise des cours.

Les inscriptions auront lieu au dojo, sur le côté de la salle omnisports

Il est important de se munir d'un certificat médical lors de l'inscription.

Nous vous rappelons que le club est affilié à la Fédération Française de Judo et que les cours sont dispensés par David BIZOUARN, ceinture noire 5^e dan, professeur diplômé d'état et agréé par la Jeunesse et les Sports.

Le club propose deux séances d'essai avec prêt de kimono pour les personnes désirant essayer l'activité. N'hésitez pas à faire passer l'information dans votre entourage !

Permanences (renseignements et inscriptions) :

Samedi 8 septembre de 10h00 à 12h00

Samedi 15 septembre, lors du forum des associations.

Début des cours :

Le samedi 22 septembre

10h à 11h : 7 – 10 ans

11h à 12h15 : 11 ans et adultes

13h30 à 14h30 : 5 – 6 ans

14h30 à 15h30 : 4 – 5 ans



D'autres séances sont organisées dans les clubs partenaires. Visitez le blog du regroupement de clubs : kumo-judo.fr

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

 06 65 76 45 45 ou remi.paugam@aliceads.fr

Lan-Vol

Les séances de tennis de table et de badminton pour les adultes commencent le **Lundi 3 septembre 2012**.

On vous donne rendez-vous les **Lundis et Jedis de 20h30 à 22h00 à la salle de Roz Avel**.

Une superbe équipe vous attend dans la bonne humeur, la convivialité que vous soyez débutants ou non.

Pour les enfants de 6 à 14 ans, la reprise des entraînements de badminton et de tennis de table se fera le **Samedi 8 septembre** de 10h45 à 11h45 à la salle omnisports de Roz Avel. Deux séances d'essais sont proposées.

 Gaëlle DEMONTAY au **02 98 69 97 25**

Club des Anciens

L'interclubs du 31 juillet a connu un grand succès, pour la première fois au Mil Ham. Il a réuni 248 joueurs : 54 équipes de dominos et 40 triplettes de pétanque.

Résultats des dominos :

- 1- Maria JEZEQUEL – Auguste LE DUFF
- 2- Aline SALAUN – Elisabeth KLAM et Monique LAURENT – Marguerite LAGADEC.
- 3- Marie LE BORGNE – Marie PERON
- 4- Paul AUTRET – Malou MESGUEN

Résultats de pétanque :

- 1- Marie-France FOUCHER – François PALUD – François LE DUFF
- 2- Jean-Yves APPERE – Hervé TARO – René CREIGNOU
- 3- Louis OLLIVIER – Michel ROLLAND – Pierrick PETITBON
- 4- Emile CUEFF – Raymond LE GALL – Gérard QUELENNEC
- 5- Pierrot PENN – Louis THORIBET – Bernard GRALL

Ensemble Paroissial Berven – Lambader

Baptêmes :

- Liam PHARELL, 1 rue du Calvaire.

- Clément, Victor HOULON, 21 rue de Landvisiau.

- Alexandre, Jean, François HAMONOU, Kervingant Bian.

Mariage : Morgan PHILIP et Laura HANQUEZ, rue du Ham.

Notre amie défunte : Jeanne, Yvonne ABALAIN née AZOU, 89 ans.



Horaires des messes **Mois de septembre 2012**

	Plouzévédé	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
1 ^{er} /2 sept	18h00		10h30		
8/9 sept	18h00	10h30			
15/16 sept	18h00			10h30	
22/23 sept	18h00	10h30			
29/30 sept	18h00				10h30

A partir du 1^{er} septembre, la messe de 18h aura lieu à l'église paroissiale de Plouzévédé.

Annonces

➤ **LE FOURNIL DE BERVEN : Réouverture le Jeudi 6 septembre 2012.**

Boucherie-charcuterie-traiteur



Céline et Julien vous informent de la fermeture pour congés annuels du **Dimanche 9 septembre à 12h au Jeudi 27 septembre inclus.**

Nouveaux horaires dès le 28/09 :
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h00
Le samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 19h
Le dimanche de 9h à 12h

Tel 02.98.61.87.49 ou milinarsaour@yahoo.fr

SAMEDI 22 SEPTEMBRE LE GALOPIN

Concours de pétanque (en doublettes)
Mises + 50%
Jet du bouchon à 14h30

L'association *Pluri'Ailes*, pour sa première

manifestation, vous propose une matinée jeux de société en famille (parents – enfants de 2 à 14 ans), à la petite salle du Mil Ham

Le Samedi 29 septembre de 10h à 12h

Entrée gratuite.

Renseignements : Marina DOSSO au **06 88 10 64 65** ou marina.dosso@aliceadsl.fr.

LES MINIS POUSSENT

Vous proposent une vente de TARTIFLETTES

Le Vendredi 12 octobre 2012

De 18h à 20h30 au Mil Ham à Plouzévédé

1 PART = 6€50

Les réservations se feront soit le 15 septembre à l'occasion du forum des associations, soit avant le 30 septembre aux bars « Le Galopin » et « Le Safari », aux boulangeries « Le Fournil » et « Bergot » ainsi que la boucherie « Milin Ar Saour ».

Coupons de réservation disponibles dans ces commerces, en mairie et sur le site internet des Minis Poussent.

Cette vente se fait au profit de l'association pour l'achat de matériel éducatif et créatif pour les enfants ainsi que pour la rémunération des intervenants extérieurs professionnels.

Nous précisons qu'aucune restauration sur place ne sera possible.

☎ lesminispoussent29440.jimdo.com,
lesminispoussent@hotmail.fr ou 02 98 68 73 42

Le **RESTAURANT DU GUILLEC** vous propose à
Pont Ar Barrès

Le Samedi 29 septembre 2012

Un repas dansant animé par Yffic.

Réservation : 02 98 69 99 66

A NOTER SUR LES AGENDAS

- Lundi 3 septembre : Reprise des cours adultes de Lan-Vol
- Mardi 4 septembre : Rentrée des classes.
- Samedi 8 septembre : Reprise des cours enfants de Lan-Vol.
- Dimanche 9 septembre : Assemblée Générale de la Société de chasse.
- Samedi 15 septembre : Forum des associations.
- Samedi 22 septembre : Reprise des cours du Judo.
- Samedi 22 septembre : Tournoi de pétanque du Galopin.
- Jeudi 27 septembre : Reprise de l'Art Floral et Déco.
- Samedi 29 septembre : Animation de « Pluri'Ailes ».
- Samedi 6 octobre : Animations des Ados.
- Vendredi 12 octobre : Vente de tartiflettes des « Minis poussent ».

MEMENTO

MEDECINS DE GARDE : Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).

PHARMACIES DE GARDE DU SECTEUR : Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il faudra désormais composer le 32 37.

- ✓ Cabinet Infirmier tél. 06.60.89.95.79
- ✓ Cabinet Kinésithérapie tél. 02.98.69.98.03
- ✓ Cabinet Pédicure-Podologue tél. 02.98.69.92.13
- ✓ Cabinet Orthophoniste tél. 02 98 29 52 57
- ✓ Centre Vétérinaire tél. 02 98 69 90 18
- Taxi – Daniel FLOCH tél. 02 98 69 91 00
- ✓ A.L.D.S tél. 02 98 69 49 60
(Services de soins, repas et d'aide à domicile et service mandataire).

MAIRIE – Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi, Vendredi, Samedi : 8h30-12h

Tél : 02.98.69.98.18 et mairie.plouzevede@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE – du Mardi au Samedi : 9h-12h

Tél : 02.98.29.57.53

BIBLIOTHEQUE – Permanences : Mercredi de 10 h 00 à 12h

☎ 02.98.29.50.46 Vendredi de 18 h à 19 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 15 h 00

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin :
Samedi 22 septembre 2012

(Distribution le Samedi 29 septembre)

Responsable de la communication : Mme PLUCHON Viviane, Maire

